



PAROISSE DE BULLE
LA GRUYÈRE

NOUVELLES ET DÉCISIONS DU CONSEIL DE PAROISSE

MARS 2019

CRÈCHE « TARTINE »

Notre réflexion au sujet de la crèche découle des réflexions concernant des futurs travaux de la maison de paroisse et de notre souhait de concevoir l'utilisation de nos locaux dans le cadre de la mission de paroisse.

RÉFLEXION SUR LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN TANT QUE CONSEILLER(ÈRE), ET LES SOLUTIONS À ENVISAGER POUR LE FUTUR

- problèmes dans le fonctionnement
- culture de la communication
- problèmes de charges de travail pour les conseillers en tant de bénévoles
- problèmes de surcharge (vie privée, professionnelle et bénévolat)

Il est relevé que le Conseil de paroisse actuel serait celui qui a ouvert le plus de chantier en simultané. La surcharge de travail évoquée n'est donc pas étonnante. Il serait sans doute sage de ne pas avoir, dans la mesure du possible, plus d'un projet (« chantier ») en route par conseiller.

ACCEPTATION D'AUGMENTER LE BUDGET POUR LES CONTREFORTS DU TEMPLE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce n'est pas une augmentation de budget mais des travaux complémentaires compris dans le budget déjà votés. Ces travaux complémentaires sont demandés afin de respecter les normes SIA (respect des garanties). Budget voté CHF 57'000.00 et coûts des travaux à ce jour CHF 46'000.00.

- Revêtement du parking et modification de l'accès des personnes à mobilité réduite : acceptés par la commune sans procédure particulière.

VALIDATION DE NOTRE SOUHAIT D'ORIENTATION CONCERNANT LA JEUNESSE SUITE À NOTRE SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2019

- A relever : la notion de leader est très importante en ce qui concerne l'animateur ou l'animatrice de jeunesse.

DIVERS

- Agenda chrétien : l'inscription d'événement y est gratuite → utile d'y penser
- Référendum « contre la criminalisation de l'homophobie » : la criminalisation de l'homophobie doit venir amender la norme pénale contre le racisme, qui comprend déjà « l'appartenance raciale, ethnique ou religieuse ».

AVRIL 2019

COMPTES 2018

Les comptes 2018 sont passés en revue et approuvés à l'unanimité

Répartition des excédents de recettes :

Comme le prévoit le règlement :

1/3 Fond de paroisse : CHF 20'000.00

2/3 Dons à répartir : CHF 60'000.00

Le CP valide à l'unanimité la répartition des excédents mentionnée ci-dessus.

PRÉSENTATION DU PROJET « GROUPE VISITEURS »

- Le groupe de visiteurs sera composé d'environ 6 personnes, ayant reçu une formation de base, désirant effectuer des visites dès ce printemps.
- Ce groupe visitera les nouveaux arrivés, les aînés à domicile ou en maison de retraite et les personnes hospitalisées. Il comportera un sous-groupe de visiteurs, chargés de l'accueil des nouveaux arrivants au culte
- Buts par rapport aux personnes visitées :
 - o Faire connaissance
 - o Présenter la paroisse
 - o Voir si ces personnes ont des attentes particulières
 - o S'intéresser à leur famille

- Vivre un moment de convivialité (amener un petit cadeau de bienvenue par exemple)
- On pourrait envisager un rythme de 3 rencontres par année du groupe des visiteurs (printemps, automne et hiver), dont la printanière serait consacrée à une formation spécifique.
- Chaque rencontre comporterait un temps de recueillement, de débriefing, sur la base de mémos rédigés par les visiteuses et visiteurs et de distribution des listes des prochaines visites

CE QUI EST DÉJÀ PRÊT, VALABLE ET UTILISABLE :

LIVRES :

- « Entretiens en tête-à-tête », Hans Van der Geest → malheureusement plus disponible
- « La visite, une ouverture vers l'essentiel » Claude Henri Vallotton
- « Visiteurs pour Christ », Albert Greiner (1960) → plus disponible mais, grâce à l'accord de l'auteur, une version numérisée pourra être remise aux membres du groupe

QUELQUES THÈMES DE FORMATIONS :

- Le deuil et la visite aux endeuillés
- La dépression et la visite aux dépressifs
- La fragilité psychique et la visite à ces personnes
- Le temps et sa gestion dans la visite
- L'apport spirituel et son intégration dans la visite.

7 formations sont prêtes

UNE IDÉE :

ORGANISER UNE PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LES PERSONNES INTÉRESSÉES POUR :

- Recueillir les éventuelles expériences passées (ai-je déjà visité dans une paroisse ?)
- Sonder les motivations (pourquoi veux-je devenir visiteur de paroisse ?)
- Repérer les besoins (de quoi ai-je besoin comme visiteur ?)
- Fixer les limites
 - Quel temps puis-je consacrer à ce ministère ?
 - Combien de personnes suis-je d'accord de visiter et à quelle fréquence
 - Combien de temps dure une visite,
 - Etc
- Proposer quelques formations.
- Fixer 3 dates dans l'année 2019.

AUTRES DOCUMENTS :

Le document paroissial « **Profil et exigences requises pour être une visiteuse ou un visiteur** », ainsi que le p.v. de la séance du conseil du 1^{er} juillet 2013 donnent quelques pistes.

En voici un résumé :

Les visiteuses et visiteurs sont mandaté(e)s par la paroisse, pour visiter les paroissiennes et paroissiens. Ils visitent au nom de la paroisse et de l'Eglise de Jésus-Christ et la représentent. Au clair sur leur appartenance, ils peuvent prier et lire la Bible avec les personnes visitées, si celles-ci sont d'accord bien sûr.

Les visiteuses et visiteurs doivent être capables de s'adapter aux personnes qu'ils visitent. Ne pas être dans la surenchère. Ne pas être médisants ou dans un esprit de division. Ne pas critiquer le conseil de paroisse et les ministres. Être loyaux envers la paroisse. Renvoyer les paroissiennes et paroissiens mécontent(e)s ou ayant un besoin précis directement aux ministres. Participer aux rencontres du groupe de visiteurs.

Ils doivent en outre avoir ces quelques qualités : l'humilité, la rigueur, la compassion, l'empathie, la bienveillance, un cœur à l'écoute, la discrétion et la conscience de leurs limites.

MAI 2019

ANIMATEUR JEUNESSE

Suite à un premier tri des candidatures reçues et un premier entretien mené par un groupe de travail, 3 candidatures sont retenues. Un des candidats s'étant entre temps désisté, les 2 candidats restant sont reçus par le Conseil de paroisse.

Après ces entretiens, le choix du Conseil de paroisse se porte sur Mehdi Damiano.

JUIN 2019

Aucun des différents points traités lors de cette séance ne justifient une communication publique, si ce n'est l'information suivante :

Le service des biens culturels a émis des réserves sur le choix des fenêtres en PVC. Il souhaite des fenêtres en bois. Suite à divers échanges avec le service des biens culturels, une solution a été trouvée. Les fenêtres peuvent être en PVC mais les croisillons extérieurs doivent être en bois.